

DES GUINDAILLES en salle dès 2017



L'UCL-Mons a obtenu son permis d'urbanisme pour construire une Maison des étudiants

► Depuis plusieurs années, les associations des étudiants de Mons réclament à cor et à cri qu'une salle polyvalente, principalement festive, soit mise à leur disposition. La ville de Mons est régulièrement forcée de trouver des plans B pour remédier à l'absence de salles mises à disposition par les Universités et les Hautes écoles. L'UCL-Mons a pris le dossier en main et a décidé de construire, sur son campus montois, sa salle d'animation.

L'organisation des soirées estudiantines n'est pas chose aisée. La tranquillité des riverains doit être préservée. Si le premier projet soumis à enquête publique n'avait pas fait l'unanimité, la seconde mouture de la salle d'étudiants a comblé les attentes des associations d'étudiants, de l'université et des riverains. "Au départ, le projet prévoyait des locaux de travail, un bar avec terrasse, une salle des fêtes, un chapiteau... le tout était destiné aux activités parascolaires", explique l'échevin de l'Urbanisme, Nicolas Marin

(PS).

APRÈS TROIS SEMAINES d'enquête publique et 73 réclamations principalement des riverains situés à proximité du site, la construction de ce nouveau bâtiment a été étudiée et concertée avec les comités de riverains. "Suite à ces réclamations, il y a eu un travail de médiation informel entre les représentants des riverains et ceux de l'UCL. Ce travail a abouti moyennant la détermination d'une série de conditions d'exploitation et la création d'un comité de suivi du permis officieux qui associe des représentants de l'UCL-Mons et des riverains."

Parmi les conditions actées, on retrouve tout ce qui serait de nature à troubler la tranquillité des riverains. Ainsi, la terrasse a été supprimée, l'implantation d'un chapiteau a été refusée, un limiteur de sons sera installé, un fumoir à l'intérieur de la salle sera construit et les lieux seront protégés par des grillages.

La médiation informelle semble avoir porté ses fruits. Le 17 décembre dernier, les fonc-

tionnaires technique et délégué ont octroyé le permis de bâtir en intégrant les conditions négociées avec les riverains. "Notre volonté était de répondre à un besoin de notre université qui est l'animation estudiantine sur le campus. Nous voulions la soutenir mais aussi la cadrer. Au-delà de la construction de la salle, notre souhait était d'accompagner le projet et de le penser de manière citoyenne", précise David Franzini de l'UCL-Mons.

Concrètement, selon les normes du service incendie, cette nouvelle construction pourra compter, au maximum, 527 personnes. Un horaire assez strict d'activités, mais surtout de soirées estudiantines a aussi été négocié. Les événements avec musique amplifiée ne seront pas de toutes les soirées sauf durant le mois de septembre lors des baptêmes.

L'UCL-MONS prévoit une ouverture de la salle en septembre 2017. D'ici là, les engins de construction s'installeront sur le campus dès septembre et pour une dizaine de mois.

C. Ti.